



Avis sur la Politique des marchés 2022-4 : Guide des langues officielles dans l'approvisionnement fédéral

Publié : le 2021-12-20

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor 2021,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

N^o de catalogue BT12-10F-PDF
ISSN : 1491-5928

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Contracting Policy Notice 2022-4: Guide to Official Languages in
Federal Procurement

Avis sur la Politique des marchés 2022-4 : Guide des langues officielles dans l'approvisionnement fédéral

De : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Date : 21 décembre 2022

À : Les cadres supérieurs désignés pour la gestion de l'approvisionnement et les administrateurs fonctionnels, Finances et administration, de tous les ministères et organismes.

Objet : Nouveau *Guide des langues officielles dans l'approvisionnement fédéral*

Aperçu

Le Canada a des obligations en matière de langues officielles en vertu de la *Loi sur les langues officielles* qui ont des répercussions sur le processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral. Ces obligations s'appliquent à toutes les étapes du processus d'approvisionnement et à tous les marchés et les ententes contractuelles, peu importe leur valeur monétaire.

La Directive sur la gestion de l'approvisionnement fixe d'autres exigences en matière de langues officielles qui facilitent le respect de ces obligations.

Guide des langues officielles dans l'approvisionnement fédéral

Le Guide des langues officielles dans l'approvisionnement fédéral présente les principales responsabilités liées aux rôles fonctionnels des ministères relativement aux exigences en matière de langues officielles prévues dans la Directive sur la gestion de l'approvisionnement. Il énonce également les obligations légales et les exigences politiques connexes, fournit de l'information sur les ressources et offre aux ministères des conseils pratiques liés aux principaux aspects du processus d'approvisionnement en rapport aux langues officielles :

- la planification de l'approvisionnement;
- la communication avec les fournisseurs, y compris la publication d'avis, de demandes de soumissions, d'appels d'offres et d'autres documents de soumission;
- la définition des exigences contractuelles en matière de langues officielles;
- la gestion des contrats.

Demande de renseignements

Les questions concernant cet avis de politique doivent être transmises au service des demandes de renseignements du public.

Samantha Tattersall

Contrôleur général adjoint, Secteur des services acquis et des actifs
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Date de modification :

2022-12-21